TRIBUNE

Le 17 octobre, la jeunesse et la blessure qui ne se referme pas

Par Chimegmaa Orsoo, docteure en sciences politiques

Le samedi 17 octobre 2026, la jeunesse de France est descendue dans la rue. Ce même jour, on commémorait le 65e anniversaire de la nuit où des Algériens furent jetés dans la Seine. Ce rapprochement n'est pas anodin. Ces deux 17 octobre parlent de la même chose : une douleur que la France n'a jamais voulu entendre.

Une révolte née dans un lycée de banlieue

Tout est parti de presque rien. Le mouvement est né dans un lycée de Créteil où manquaient trois professeurs, une proviseure adjointe, une assistante sociale et une psychologue scolaire. Il a d'abord gagné d'autres lycées franciliens, essentiellement dans le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Les élèves y dénonçaient le manque de professeurs et de personnels, des établissements délabrés, des emplois du temps et des classes surchargés.

La réponse de l'État a été dure. À Tours, un lycéen de 16 ans a perdu l'usage d'un œil lors d'un blocage. À Saint-Ouen-l'Aumône, un autre, âgé de 14 ans, a eu la mâchoire cassée par un tir de grenade lacrymogène. Sur les pancartes, un slogan a résumé l'amertume de toute une génération : ils voulaient le bac, on leur a envoyé la BAC.

Le 17 octobre, cette colère en a rejoint d'autres. Les cortèges ont été majoritairement pacifiques, mais des groupes violents ont pillé et incendié jusqu'à des mairies. Comme toujours, ce sont ces images qui ont fait le tour du monde, et non celles des jeunes qui réclamaient simplement des professeurs.

Le 17 octobre, une date qui saigne

Ce même jour, des associations, des syndicats et des partis appelaient à se rassembler pour le 65e anniversaire de la répression sanglante d'une manifestation d'Algériens à Paris, le 17 octobre 1961.

Cette nuit-là, des Algériens manifestaient pacifiquement contre un couvre-feu qui ne visait qu'eux. Près de 12 000 furent arrêtés et parqués, notamment au Palais des sports. Plusieurs dizaines furent tués et leurs corps jetés dans la Seine. Beaucoup de familles n'ont jamais retrouvé leurs disparus. Pendant des décennies, ce drame a été tu, nié ou occulté. Aujourd'hui encore, des députés demandent que la France le reconnaisse comme un crime d'État et en fasse une journée officielle de commémoration.

Entre ces deux 17 octobre, il y a soixante-cinq ans et trois générations. Les petits-enfants de ceux qui marchaient en 1961 sont aujourd'hui assis dans les lycées délabrés de Créteil ou de Saint-Denis.

Pourquoi tant de jeunes se sentent condamnés d'avance

Un jeune d'origine maghrébine en France n'est pas condamné par sa nature. Il l'est par un regard, puis par un système qui reproduit ce regard. Les enquêtes du Défenseur des droits ont montré qu'un jeune homme perçu comme arabe ou noir a environ vingt fois plus de risques d'être contrôlé par la police. À cela s'ajoutent les discriminations à l'embauche et au logement.

Surtout, ce jeune porte une mémoire qui n'a pas de place dans l'histoire officielle. Son grand-père a peut-être vécu la guerre d'Algérie ou la nuit de 1961. Son père a connu les cités de transit. Et lui entend qu'il devrait « s'intégrer » à un pays qui n'a jamais vraiment reconnu ce qu'il a fait subir aux siens.

Une douleur que personne ne nomme ne disparaît pas : elle se transmet. Elle devient une colère sans adresse, et parfois la conviction que sa vie est écrite d'avance.

Ce que cache le silence

Celui qui cache la vérité ne trouve jamais la paix. Il vit dans la peur que cette vérité éclate.

On pense aux corps jetés dans la Seine et aux archives longtemps fermées. Un État qui dissimule ses fautes se comporte comme quelqu'un qui craint d'être découvert. Cette crainte le rend dur et méfiant, prompt à réprimer ceux qui lui rappellent son passé. La manière dont l'État traite aujourd'hui les jeunes des quartiers populaires n'est pas sans rapport avec ce qu'il refuse de regarder dans son histoire.

À l'inverse, une douleur reconnue peut se transformer. Elle peut cesser d'être une rancune pour devenir une force capable de réparer les institutions plutôt que de les détruire.

À la jeunesse : menez votre propre combat

Aux jeunes issus de l'immigration algérienne, il faut dire ceci : **celui qui se bat pour venger son père ne gagne jamais. Il doit créer son propre combat**, sa propre cause, tournée vers l'avenir.

Il ne s'agit pas d'oublier 1961. Il s'agit de ne pas laisser la mémoire se transformer en désir de vengeance. Les lycéens de Créteil ont peut-être montré la voie sans le savoir : ils ne cherchaient pas à venger leurs aînés, ils réclamaient des professeurs. C'est déjà leur propre combat.

La colère des jeunes est légitime. Mais lorsqu'elle se change en haine ou en casse, elle se retourne contre eux. Le combat frontal divise ceux qui partagent pourtant les mêmes aspirations. C'est exactement ce qui s'est produit le 17 octobre : quelques milliers de casseurs ont confisqué la parole de centaines de milliers de lycéens.

Les casseurs : qui sont-ils, et d'où vient leur colère ?

Une question s'impose alors : qui étaient ces casseurs ? Les réponses rapides abondent. Le gouvernement accuse l'ultragauche, d'autres désignent « les banlieues », d'autres encore de « jeunes bobos ». La réalité est plus complexe, et elle mérite qu'on s'y arrête.

Ce ne sont pas des lycéens. D'après le ministère de l'Intérieur, près de 90 % des personnes arrêtées sont majeures : des jeunes hommes âgés de 18 ans à une trentaine d'années. La procureure de Paris, Laure Beccuau, souligne que la grande majorité d'entre eux sont peu connus des services de police. Il n'existe pas de profil unique. On trouve des adolescents entraînés dans des violences collectives, des jeunes adultes opportunistes, des militants radicalisés et des manifestants occasionnels qui passent à l'acte.

Trois colères bien différentes se sont mêlées ce jour-là.

La première est idéologique. Elle est celle des black blocs, venus pour la confrontation et souvent rompus à l'affrontement avec les forces de l'ordre. Leur colère vise l'État lui-même, qu'ils considèrent comme illégitime. Elle est organisée, mais elle n'a pas de projet : elle cherche à abattre, pas à construire.

La deuxième est une colère d'opportunité. Elle est celle de jeunes qui n'avaient pas forcément prévu de casser, mais qui ont profité de l'absence de policiers et du chaos pour se servir. Lors des premières comparutions immédiates à Lille, une avocate faisait remarquer que ceux qui étaient jugés n'étaient pas les vrais casseurs, mais des personnes arrivées après tout le monde. Les juges y ont surtout vu des personnalités fragiles.

Cette colère-là dit quelque chose de profond. Notre société expose chaque jour, dans ses vitrines et sur les écrans, des biens que beaucoup de jeunes savent ne jamais pouvoir s'offrir. Quand on se sent exclu du festin, on finit parfois par se servir soi-même le jour où les règles semblent suspendues. Ce n'est pas une excuse, mais c'est une cause.

La troisième est la plus silencieuse et la plus dangereuse. Elle est celle de jeunes qui ne se sentent liés à rien : ni à l'école, ni à l'État, ni à la nation. Contrôlés sans raison, regardés avec méfiance, privés d'une histoire où ils se reconnaissent, ils n'ont pas le sentiment de détruire leur propre pays, car ils n'ont jamais eu le sentiment qu'il était le leur. Un jeune qui casse une mairie dit souvent, sans les mots pour le formuler : « cette maison n'est pas la mienne ».

C'est là que tout se rejoint. Une colère qui ne trouve ni reconnaissance ni direction finit toujours par chercher un exutoire. Elle peut être récupérée par ceux qui veulent le chaos, ou se perdre dans le pillage. Punir les casseurs est nécessaire ; la justice doit passer. Mais si l'on se contente de punir sans comprendre d'où vient cette colère, on la retrouvera intacte à la prochaine occasion, chez d'autres jeunes, dans d'autres rues.

Quand la promesse républicaine s'arrête à certaines portes

La France offre à tous ses enfants une école gratuite, un système de santé et une protection sociale que beaucoup de pays lui envient. Le problème n'est pas l'absence de ces biens communs. C'est que tous les êtres humains ne semblent pas avoir la même valeur aux yeux de trop de Français, selon le quartier où ils vivent, le nom qu'ils portent ou la couleur de leur peau.

Le lycée de Créteil d'où tout est parti en est l'illustration : l'école existe, mais il y manque des professeurs, une assistante sociale, une psychologue. La promesse est là, mais elle arrive diminuée dans certains quartiers. Et ce qui manque le plus n'est souvent pas matériel : c'est la

reconnaissance, l'égalité de traitement, le sentiment d'être un citoyen à part entière.

Quand cette promesse s'affaiblit, d'autres viennent occuper l'espace laissé libre : la délinquance, l'extrémisme, le ressentiment. **Nourrir trois enfants affamés, ce n'est pas seulement donner trois pains. C'est faire trois citoyens qui ne se laisseront pas happer par la haine.** Tenir la promesse républicaine jusqu'au bout, dans chaque quartier, n'est pas de la charité. C'est la meilleure politique de sécurité qui soit.

Rappelons une évidence. **Ceux qui portent aujourd'hui le nom de la France dans le monde, dans le sport, la culture ou la science, sont pour beaucoup des enfants de peuples venus d'ailleurs.** La force d'un pays réside dans ses citoyens. L'erreur de l'État est de garder le pouvoir de décision dans un cercle fermé, alors que la société a profondément changé. S'il cherche à étouffer cette réalité, cela ne tiendra pas. S'il l'accepte, le pays se stabilisera.

Comment la France et l'Algérie peuvent trouver la paix

Les nations qui ont bâti leur puissance en colonisant, en asservissant et en pillant d'autres peuples portent un héritage lourd, une forme de karma historique. Ce siècle les obligera à le regarder en face. Mais il existe un moyen d'alléger ce fardeau.

Rendre. Hier, était puissant celui qui prenait. Demain, sera puissant celui qui sait donner. Pour la France, rendre veut dire plusieurs choses :

- **rendre la vérité** : ouvrir pleinement les archives et nommer les crimes, dont celui de 1961 ;
- **rendre la dignité** : reconnaître dans l'histoire officielle ceux qui en ont été effacés ;
- **rendre une place pleine et entière** à la jeunesse des quartiers, avec des écoles aussi bien dotées qu'ailleurs et une égalité réelle face à la police et à l'emploi.

Ce geste ne serait pas une humiliation. Ce serait le salut de la France.

Accepter un remède amer. Vouloir la paix n'est pas une politique ; une vraie politique implique d'accepter un remède amer. Pour la France, ce remède est de surmonter son orgueil et de reconnaître ses fautes. Pour l'Algérie et les descendants de ses enfants, c'est de surmonter la rancune et d'accepter la main tendue sans exiger que l'autre s'agenouille. La paix demande que chacun fasse sa part du chemin.

Être maître de son destin. Être maître est une chose extrêmement importante, pour un homme comme pour une nation. Contrairement à ce que l'on croit, le maître n'est pas celui qui ne cède jamais. **Le maître est celui qui sait demander pardon.** Seul celui qui est sûr de sa propre valeur peut reconnaître ses fautes sans craindre de s'effondrer. À l'inverse, c'est l'esprit d'esclave qui s'enferme dans la posture de victime, et qui attend des autres qu'ils lui rendent ce qu'il pourrait conquérir lui-même.

Pour la France, demander pardon et reconnaître les erreurs de son passé ne serait donc pas une faiblesse. **Ce serait un acte de courage, le geste d'une nation maîtresse d'elle-même.** Les grands peuples ne se mesurent pas à leur capacité à nier leur histoire, mais à leur capacité à l'assumer.

De l'autre côté de la Méditerranée, le chemin est différent, mais il demande le même courage. Depuis plus de soixante ans, l'attente d'un pardon français pèse sur la vie politique algérienne et conditionne une partie du destin des Algériens. Or un peuple qui suspend son avenir à la repentance d'un autre se place, malgré lui, dans la dépendance de celui qu'il accuse. **Au lieu d'attendre un pardon, l'Algérie devrait mener son propre combat, tourné vers le futur** : celui de sa jeunesse, de son développement, de sa place dans le monde. Non pas pour réparer le passé, mais pour construire ce que le passé lui a pris.

C'est la même leçon que pour les jeunes des quartiers : celui qui se bat pour venger son père ne gagne jamais. La France gagnera en grandeur le jour où elle demandera pardon. L'Algérie gagnera en liberté le jour où elle n'aura plus besoin de l'attendre.

La réciprocité. Les peuples qui retrouvent leur dignité savent rendre en retour. Un don sincère ne crée pas une dette, il crée un lien. Une vieille sagesse des steppes mongoles l'illustre ainsi. Celui qui distribue ses dix bols de lait sans réfléchir finit les mains vides. Celui qui donne à quelqu'un capable de faire fructifier ce don voit la richesse se multiplier, jusqu'à cent cinquante bols. **La pénurie ne vient pas du manque, mais du refus de partager.**

Une seule famille. La France et l'Algérie sont déjà liées par le sang : des millions de personnes ont un pied de chaque côté de la Méditerranée, et des familles entières mêlent les deux histoires. Leur héritage est commun, et leur paix ne peut être que commune.

Élever une nouvelle noblesse. La vraie noblesse ne vient pas de la naissance. Elle consiste à **prendre soin des autres et à voir loin.** Les sociétés de demain appartiendront à cette noblesse-là, et non à l'esprit de domination ou à l'avidité. Préparer les enfants des deux rives à cette noblesse, c'est préparer la paix.

Faire de la blessure une force

Soixante-cinq ans après la nuit de la Seine, la jeunesse de France a crié qu'on ne l'entendait pas. Il ne s'agit pas pour elle d'oublier, ni de se venger, mais de transformer sa douleur en une force qui répare. Quant à la France, sa grandeur future dépendra de sa capacité à rendre. Celui qui cache la vérité vit dans la peur ; celui qui la reconnaît devient libre.

Chimegmaa ORSOO
Docteure en sciences politiques
06 62 41 08 75

Sources

- Public Sénat – origine du mouvement lycéen (publicsenat.fr)
- Maire-info – extension du mouvement lycéen, 2 octobre 2026 (maire-info.com)
- Paris Match Belgique – mouvement lycéen, 6 octobre 2026 (parismatch.be)
- Amnesty International France – mouvement lycéen (amnesty.fr)
- macommune.info – commémoration du 17 octobre 1961 à Besançon
- Élysée – commémoration des 60 ans du 17 octobre 1961 (elysee.fr)
- Assemblée nationale – proposition de résolution n° 1899 sur le 17 octobre 1961
- Europe 1 – profil des casseurs interpellés (europe1.fr)
- Sud Radio – des casseurs aux profils multiples (sudradio.fr)
- Blick – qui peut encore stopper les casseurs ? (blick.ch)
- France 3 Hauts-de-France – comparutions immédiates à Lille
- Défenseur des droits – enquête « Accès aux droits » sur les contrôles d’identité